



Plan de gestion des pêches du port de Hamilton

Sommaire

Introduction

Le *Hamilton Harbour and Watershed Fisheries Management Plan* présente de l'information sur les caractéristiques du bassin versant du port de Hamilton et l'état des ressources halieutiques, ainsi que des conseils sur la gestion des ressources halieutiques dans le bassin. Le plan s'est révélé nécessaire grâce aux progrès réalisés dans le cadre du *Plan d'assainissement du port de Hamilton* pour rétablir la qualité des eaux et des habitats du poisson dans le port de Hamilton et son bassin versant.

Le port de Hamilton est une vaste baie à l'extrémité ouest du lac Ontario. Ses principaux affluents sont les ruisseaux Spencer, Grindstone et Red Hill. Le bassin versant, qui comprend les cours d'eau qui se jettent dans le port, couvre une superficie d'environ 500 km². Il comprend certains des paysages les plus pittoresques et les plus variés de la région. L'escarpement du Niagara est un massif proéminent, et Cootes Paradise est une des zones humides riveraines les plus vastes et les plus importantes du lac Ontario.

La qualité des eaux dans le port de Hamilton et Cootes Paradise est le plus important facteur qui limite actuellement le rétablissement d'une population de poissons indigènes capable de se reconstituer elle-même. En 1987, le port de Hamilton a officiellement été désigné « secteur préoccupant » par la Commission mixte internationale, dans le cadre de l'*Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs*. L'élaboration d'un plan d'assainissement a commencé en 1989. Les activités visant à améliorer la qualité des eaux du port de Hamilton ont commencé en 1992.

Participation du public

Les points de vue du public ont été sollicités par deux séries de journées portes ouvertes et la participation, aux activités de planification, du Groupe de travail des pêcheurs à la ligne (Anglers' Working Group) et du Comité directeur. Le Groupe de travail a donné ses avis et de l'information sur les activités liées à la pêche. Il a aussi communiqué les préoccupations et idées des pêcheurs relativement au bassin versant. Le Comité directeur avait été chargé de prendre des décisions liées à l'orientation du plan. Les questions clés et les objectifs de gestion concernant les populations de poissons dans le bassin versant du port de Hamilton ont été relevés par le public (lors des journées portes ouvertes) et au

moyen d'un sondage d'opinion, de réunions et de discussions qui se poursuivent avec le Comité directeur et le Groupe de travail des pêcheurs à la ligne.

Objectifs

L'objet principal du plan de gestion des pêches est *de soutenir des écosystèmes aquatiques variés, bien équilibrés et en bonne santé, qui fournissent des avantages durables pour répondre aux besoins actuels et futurs de la société*. Le plan a trois grands objectifs (adaptés du PAPO* II) :

1. protéger la qualité des écosystèmes aquatiques;
2. remettre en état les écosystèmes aquatiques dégradés;
3. améliorer les avantages culturels, sociaux et économiques retirés des ressources aquatiques du port de Hamilton et de son bassin versant.

*Plan d'aménagement des pêches de l'Ontario

Caractéristiques du bassin versant

L'escarpement du Niagara est la plus notable caractéristique physiographique du bassin versant du port de Hamilton, et son effet est énorme sur la répartition du poisson et l'habitat de celui-ci. Les nombreuses chutes le long de l'escarpement forment une barrière naturelle à l'accès au poisson du lac Ontario. De nombreuses sources existent en amont de l'escarpement, où des fractures dans la roche-mère dolomitique ou dans le sable ou le gravier reposant au-dessus de la roche-mère sont très utiles pour alimenter les nappes souterraines et y emmagasiner de l'eau. Au-dessus de l'escarpement, le paysage est relativement plat, mais parsemé de dépôts glaciaires (drumlins, eskers, kames et dépôts alluvionnaires de sable, de limon et de gravier). Entre l'escarpement du Niagara et la plaine Iroquois se trouve une pente raide, et de nombreuses vallées, dont la vallée Dundas, se sont creusées dans la roche-mère dans les zones ouest du bassin versant.

Zones de gestion

Le port de Hamilton et son bassin versant sont divisés en cinq zones de gestion :

- bassin versant de la rive nord;
- bassin versant du ruisseau Grindstone;
- bassin versant du ruisseau Spencer (y compris Cootes Paradise);
- bassin versant du ruisseau Red Hill;
- port de Hamilton.

Une partie hautement urbanisée de la ville de Hamilton a été exclue du plan, car presque tous les ruisseaux à cet endroit sont enfouis dans le réseau de captage souterrain des eaux de ruissellement. C'est un endroit dépourvu de ressources halieutiques.

Zones de gestion des pêches

Tous les plans d'eau dans le bassin versant du port de Hamilton sont classés dans une des huit zones de gestion des pêches. Leur classement est principalement déterminé par leur grandeur et la température de leurs eaux. Voici les huit zones de gestion des pêches (figure 4.1) :

- petits cours d'eau caractérisés par des eaux froides;
- petits cours d'eau caractérisés par des eaux chaudes;

- cours d'eau intermédiaires caractérisés par des eaux froides;
- cours d'eau intermédiaires caractérisés par des eaux chaudes;
- lacs et réservoirs des terres intérieures;
- embouchures;
- eaux du port de Hamilton qui sont près du rivage;
- eaux du port de Hamilton qui sont éloignées du rivage.

Questions clés

Des questions clés ont été définies selon trois thèmes : populations de poissons, habitats aquatiques et planification. Bon nombre des questions étaient reliées, à la fois entre les thèmes et au sein de ceux-ci. À titre d'exemple, de nombreux problèmes liés aux populations de poissons sont reliés à la dégradation des habitats, et il est parfois difficile, dans certains cas, d'insérer un problème dans un seul thème ou une seule question. Quoiqu'il en soit, la séparation des questions pourrait aider à comprendre les problèmes et à trouver des solutions. Les questions ont aussi été classées par ordre d'importance par le public, le Comité directeur et le Groupe de travail des pêcheurs à la ligne.

Les questions principales sont celles qui s'inscrivent dans la portée du plan de gestion des pêches et auxquelles le public a donné une haute priorité relativement aux inquiétudes qu'elles suscitent. Ce sont celles-ci :

Populations de poissons

- Barrages et autres obstacles au passage des poissons
- Polluants présents dans les poissons
- Appauvrissement de l'abondance des espèces indigènes
- Espèces envahissantes
- Espèces en péril

Habitats aquatiques

- Perte d'habitats ou dégradation des habitats
- Qualité des eaux
- Érosion et introduction de sédiments dans les plans d'eau
- Maintien du débit

Planification

- Coordination des activités

Les questions secondaires s'inscrivent dans la portée du HHWFMP, mais elles ont obtenu du public un degré de priorité relativement faible. Ce sont celles-ci :

Populations de poissons

- Populations déséquilibrées
- Possibilités de pêche
- Espèces représentant une nuisance

Habitats aquatiques

- Sensibilisation du public
- Protection des terres riveraines

Les questions tertiaires sont celles qui ont été relevées par le public, mais qui ne sont pas une cible principale du HHWFMP et pourraient être abordées indirectement en s'occupant des questions principales et secondaires, et au moyen d'autres programmes et initiatives. Ce sont celles-ci :

Populations de poissons

- Alevinage

Habitats aquatiques

- Financement
- Polluants

Planification

- Connaissances

Objectifs liés à la gestion des ressources halieutiques

Les objectifs définissent les résultats que l'on se propose d'atteindre pour les populations de poissons dans chaque zone de gestion des pêches au sein du port de Hamilton et de son bassin versant. L'escarpement du Niagara étant une force dominante dans la détermination des populations de poissons et de leurs habitats, les objectifs relatifs aux zones des cours d'eau ont été séparés selon que les zones se trouvent en amont ou en aval de l'escarpement.

Les objectifs sont présentés plus bas pour tous les bassins versants. Ils peuvent différer dans certains bassins, auquel cas les objectifs particuliers pour tel ou tel bassin devraient obtenir la priorité.

Lacs et cours d'eau en amont de l'escarpement du Niagara

La faible déclivité des cours d'eau en amont de l'escarpement est particulièrement favorable à l'omble de fontaine, ainsi qu'à diverses autres espèces d'eaux froides et d'eaux fraîches, dont le méné long. La température des eaux, le débit des eaux et le limon sont encore des obstacles au repeuplement de ces espèces. Parce que les eaux d'une rivière s'écoulent dans la direction de la pente, les effets que subit la rivière sont transportés en aval. Par conséquent, les effets que subissent les biefs d'aval à cause des activités qui ont lieu partout dans le bassin d'amont se traduisent par des objectifs conflictuels dans les parties amont et aval du bassin versant. À titre d'exemple, les réservoirs accroissent la température des eaux, ce qui rend les biefs d'aval non propices aux espèces d'eaux froides. Bien que ces conflits ne puissent être résolus ici, ils devraient néanmoins être pris en considération lorsque le présent plan de gestion des pêches sera réexaminé.

Objectifs liés aux petits cours d'eau caractérisés par des eaux froides – La capacité de reproduction de l'omble de fontaine devrait croître, et cette espèce devrait jouer un rôle prééminent dans la plupart de ces cours d'eau. Dans le ruisseau Spencer, les populations

du méné long devraient croître conformément au plan de reconstitution des populations de cette espèce. Pour l'omble de fontaine, la priorité devrait être donnée aux cours d'eau ayant les meilleures possibilités d'abaissement de la température des eaux. Pour le méné long, la priorité devrait être donnée aux ruisseaux ayant de moins bonnes possibilités d'abaissement de la température des eaux.

Objectifs liés aux cours d'eau intermédiaires caractérisés par des eaux froides – La capacité de reproduction de l'omble de fontaine devrait croître, et cette espèce devrait jouer un rôle prééminent dans la plupart de ces cours d'eau. Dans le ruisseau Spencer, les populations du méné long devraient croître conformément au plan de reconstitution des populations de cette espèce. Lorsque l'habitat ne pourra pas être suffisamment bien remis en état pour l'omble de fontaine, il pourrait être alors envisagé de donner la priorité à la truite brune à ces endroits.

Objectifs liés aux petits cours d'eau et aux cours d'eau intermédiaires caractérisés par des eaux chaudes – Il faut maintenir la capacité de reproduction des espèces indigènes d'eaux fraîches et d'eaux chaudes (p. ex., cyprins et perche). Si la température peut être suffisamment abaissée pour transformer une zone aux eaux chaudes en une zone aux eaux froides, il faudrait alors donner la priorité au méné long et à l'omble de fontaine, selon ce que déterminera l'habitat physique.

Objectifs liés aux lacs et réservoirs intérieurs – Le grand brochet, l'achigan à grande bouche et les crapets peuvent présenter des possibilités de pêche dans les grands lacs et réservoirs intérieurs. Les objectifs pour les petits étangs créés sur le parcours d'un cours d'eau sont les mêmes que les objectifs pour le cours d'eau qui les traverse.

Cours d'eau en aval de l'escarpement du Niagara

La forte déclivité et le grand substratum sous l'escarpement du Niagara sont particulièrement favorables au saumon de l'Atlantique et aux espèces de truites. La température des eaux, le débit des eaux et le limon sont encore des obstacles au repeuplement de ces espèces. Parce que les eaux d'une rivière s'écoulent dans la direction de la pente, les effets que subit la rivière sont transportés en aval. Par conséquent, les effets que subissent les biefs d'aval à cause des activités qui ont lieu partout dans le bassin d'amont se traduisent par des objectifs conflictuels dans les parties amont et aval du bassin versant. Bien que ces conflits ne puissent être résolus ici, ils devraient néanmoins être pris en considération lorsque le présent plan de gestion des pêches sera réexaminé. Les embouchures (particulièrement celle de Cootes Paradise) jouent un rôle crucial dans l'atteinte des objectifs établis pour le port de Hamilton, car elles fournissent des corridors migratoires, des frayères et des habitats d'alevinage pour les espèces de poissons qui passent le gros de leur vie ailleurs.

Objectifs liés aux petits cours d'eau caractérisés par des eaux froides – La capacité de reproduction de l'omble de fontaine devrait croître, et cette espèce devrait jouer un rôle prééminent dans les biefs de ces cours d'eau qui ne sont pas beaucoup touchés par la truite arc-en-ciel et la truite brune.

Objectifs liés aux cours d'eau intermédiaires caractérisés par des eaux froides – La capacité de reproduction de l'omble de fontaine et de la truite brune devrait croître, et ces espèces devraient jouer un rôle prééminent dans la plupart de ces cours d'eau. On pourrait envisager de réintroduire le saumon de l'Atlantique si la truite brune montre que la qualité des frayères convient au saumon.

Objectifs liés aux petits cours d'eau caractérisés par des eaux chaudes – Il faut maintenir la capacité de reproduction des espèces indigènes d'eaux fraîches et d'eaux chaudes (p. ex., cyprins et perche). Si la température peut être suffisamment abaissée pour transformer une zone aux eaux chaudes en une zone aux eaux froides, il faudrait alors donner la priorité à l'omble de fontaine, à la truite arc-en-ciel ou à la truite brune, selon ce que déterminera l'habitat physique.

Objectifs liés aux cours d'eau intermédiaires caractérisés par des eaux chaudes – Il faut maintenir la capacité de reproduction des espèces indigènes d'eaux fraîches et d'eaux chaudes (p. ex., cyprins et perche). Il faut accroître la capacité de reproduction des espèces migratoires du port de Hamilton, telles que le doré, le meunier noir et l'achigan à petite bouche. Si la température peut être suffisamment abaissée pour transformer une zone aux eaux chaudes en une zone aux eaux froides, il faudrait alors donner la priorité à la truite arc-en-ciel ou à la truite brune, selon ce que déterminera l'habitat physique.

Objectifs liés aux embouchures (dont celle de Cootes Paradise) – Il faut accroître la capacité de reproduction des espèces migratoires du port de Hamilton, telles que le grand brochet et l'achigan à grande bouche. Il faut appauvrir les populations de carpes et de cyprins dorés.

Port de Hamilton

Le port de Hamilton pourrait être un endroit clé pour reconstituer les populations de ciscos et, par conséquent, celles d'autres espèces dans la partie ouest du lac Ontario. Le cisco pourrait remplacer le gaspareau comme source de nourriture pour le doré, le saumon et la truite dans le lac Ontario ou le port de Hamilton. Contrairement au gaspareau, le cisco n'est pas vulnérable à la mortalité sous glace et est exempt de thiaminase (l'enzyme qui cause une carence en thiamine et réduit le taux de reproduction naturelle du saumon et de la truite dans le lac Ontario). Les populations de ciscos qui existent encore dans le lac Ontario fraient dans de grandes baies, telles que la baie de Quinte, la baie Weller's et le lac West. Dans la partie ouest du lac Ontario, le port de Hamilton est la seule baie ayant une superficie et un potentiel semblables pour le fraie du cisco. Parmi toutes les baies du lac Ontario, seule la baie de Quinte a plus d'habitats aux eaux froides que le port de Hamilton. La remise en état du port de Hamilton pourrait être une condition préalable à la reconstitution des populations de poissons indigènes dans la partie ouest du lac Ontario. À titre d'exemple, le maskinongé de grande taille ayant besoin de grosses proies, cette espèce pourrait profiter du repeuplement du cisco, du meunier noir, du doré et du grand corégone.

Objectifs liés aux zones près du rivage – Il faut accroître la capacité de reproduction de l'achigan à grande bouche, de l'achigan à petite bouche, du grand brochet, du doré, de la

perchaude et des crapets. Il faut accroître la capacité de reproduction du cisco et du grand corégone.

Objectifs liés aux zones éloignées du rivage – Il faut accroître la capacité de reproduction du cisco et du doré. Il faut maintenir l'ensemencement d'alevins de la truite brune et du saumon quinnat dans le lac Ontario.